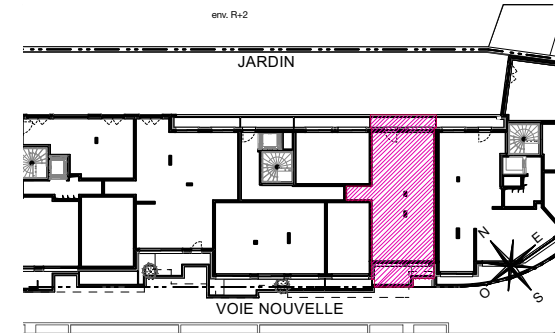


ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

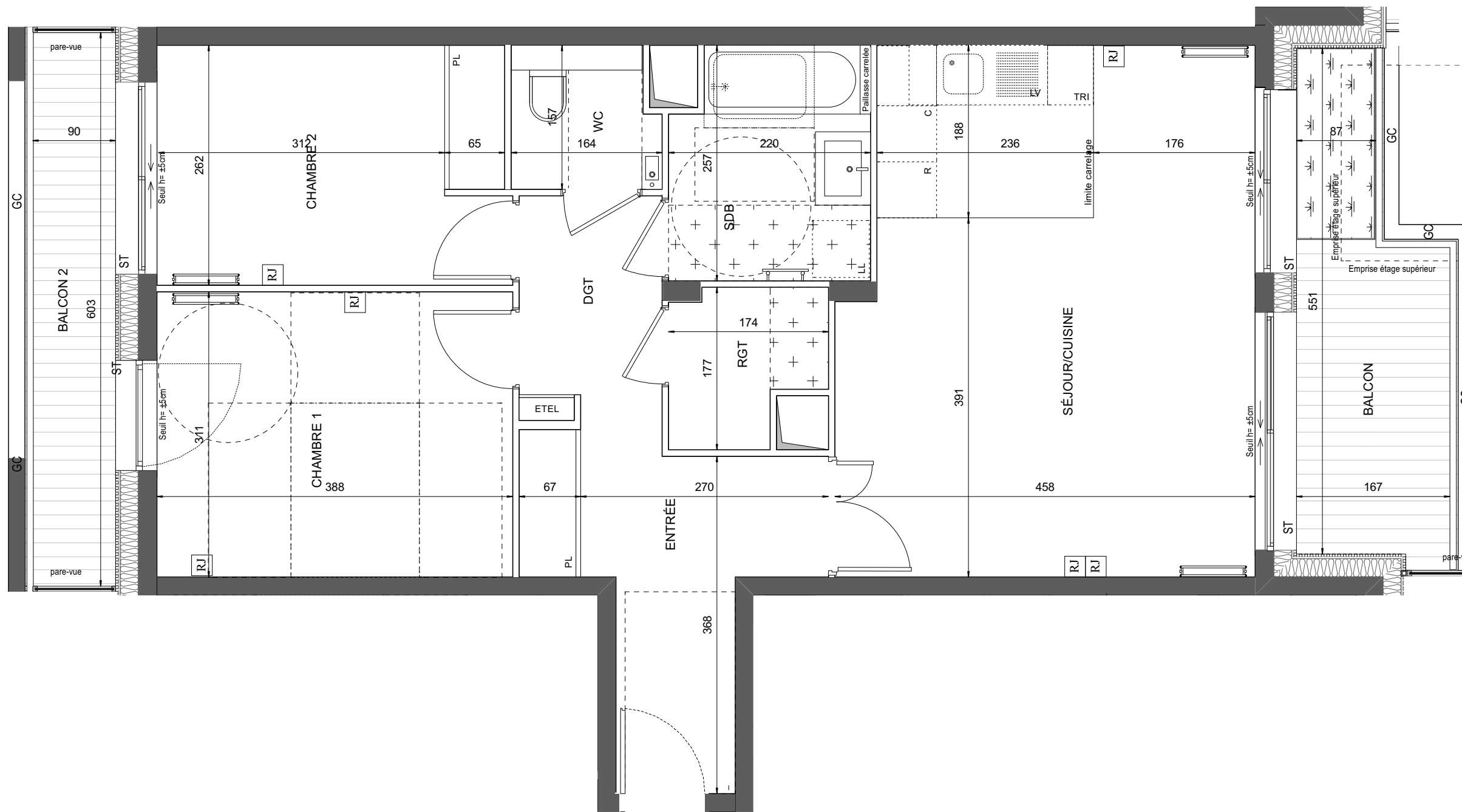
CHAPITRE II THÉODORE DECK



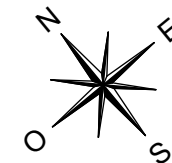
HALL D

APPARTEMENT DE 3 PIECES n° D22 au 2ème étage

ENTRÉE	8,29 m ²
SÉJOUR / CUISINE	25,25 m ²
CHAMBRE 1	11,98 m ²
CHAMBRE 2	9,94 m ²
SALLE DE BAINS	5,36 m ²
WC	2,43 m ²
RANGEMENT	2,61 m ²
DÉGAGEMENT	3,54 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	69,40 m²
BALCON 1	7,27 m ²
BALCON 2	5,45 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	82,12 m²



▲
N° D22



LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur
ST	Stores Extérieurs	Réfrigérateur
VR	Volets roulants	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	Lave Linge
Soffite / faux plafond		Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	Tri sélectif
PL	Placard	Retombée de poutre
Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		treille métallique en façade Ht = ±40cm
Bac planté (roseraie)		
treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice notaire Novembre 2021

Echelle :



Hamonic•Masson & Associés

Nota1: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.